



Association des religieuses  
pour les droits des femmes

# Reli- femmes

DANS CE NUMÉRO

À l'aube de la Marche mondiale 2015 et compte tenu du thème de la Marche, l'équipe de rédaction de *Reli-femmes* a choisi d'axer ses dossiers de l'année sur les liens entre le territoire et le corps des femmes. Dans le contexte de changements législatifs en cours concernant la prostitution, le premier de ces dossiers propose de confronter l'industrie du sexe en vue de libérer le corps des femmes de toute violence, exploitation ou oppression. Diane Matte, de la CLES, relie la commercialisation du corps des femmes au « lien toxique entre capitalisme et patriarcat ».

Dans la même veine, l'À propos aborde la question de la prostitution sous l'angle d'un déséquilibre des rapports entre les femmes et les hommes. Ce texte jette un regard compréhensif sur les femmes qui vivent de la prostitution, mais il évoque des racines de ce phénomène planétaire d'oppression des femmes.

En complément, BiblioFemmes recense un ouvrage éclairant, *Traite, prostitution, inégalité* de Catharine A. MacKinnon. L'ensemble invite à la compréhension, à la critique et à la défense du réel intérêt des femmes concernant cette réalité.

La rédaction

EN MOUVEMENT

## Vigiles solidaires

Après le mouvement « *Idle no more* », vient la campagne « *Am I Next?* ». Début septembre, une jeune Ontarienne, Holly Jarret, lance une pétition appuyée par des photos de multiples visages de femmes autochtones, adolescentes ou grands-mères, étudiantes ou professionnelles, affichant devant elles un carton blanc au texte évocateur : « *Am I Next?* », « Suis-je la prochaine ? » L'objectif de cette campagne : réclamer du gouvernement fédéral une enquête sur la disparition et l'assassinat des quelque 1200 femmes autochtones au pays.

Cette mobilisation rejoint le projet des « *Sisters in Spirit* », une démarche de l'Association des femmes autochtones du Canada ayant pour but la recherche et la sensibilisation relatives aux taux alarmants de violence envers les filles et les femmes autochtones. Les « *Sœurs par l'esprit* » sont à l'origine des vigiles du 4 octobre, journée de commémoration pour les femmes autochtones disparues et assassinées.

Cette année, l'initiative des vigiles est relayée par la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes en

collaboration avec l'association Femmes autochtones du Québec. Un kit de mobilisation a été préparé à l'intention des organisations régionales et locales afin que soient multipliées ces vigiles solidaires. En fait, 126 vigiles ont été organisées et vécues au pays.



Place Émilie-Gamelin - 10 octobre 2014

Une telle mobilisation s'articule avec l'orientation de la Marche mondiale 2015 dont le thème porte sur le contrôle du corps et des territoires, un sujet qui est précisément au cœur des luttes des femmes autochtones. Voilà une occasion de créer des solidarités entre femmes autochtones et femmes québécoises à l'aube de la Marche 2015.

Céline Beaulieu, CND



Association des religieuses  
pour les droits des femmes

**RELI-FEMMES,  
Bulletin de l'ARDF  
N° 82 - NOVEMBRE 2014**

Édité trois fois l'an par  
l'Association des religieuses  
pour les droits des femmes.

**Le but de l'Association est  
de travailler, dans une  
perspective évangélique  
et selon les charismes  
des divers instituts,  
à la promotion des femmes  
- religieuses et/ou laïques-  
dans l'Église et dans  
la société.**

Équipe de rédaction:  
Céline Beaulieu, CND,  
Suzanne Bolduc, FSP,  
Céline Dubé, CND,  
Camilla Martin, NDA,  
Marina Tremblay, CND.

Collaboratrices régulières:  
Les membres  
de l'Équipe de coordination,  
Léona Deschamps, RSR,  
Réjeanne Dubé, NDA,  
Jeanne Gareau, SSA,  
Fernande Themens.

Infographie:  
Nathalie Tassé

Conception graphique:  
René St-Amand

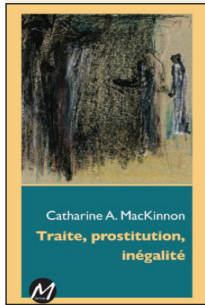
Impression:  
Groupe Laurier

Expédition:  
Suzanne Bolduc, FSP  
et des bénévoles, secrétariat  
de l'ASMDM

Abonnement  
(taxes incluses)  
Canada: 12\$  
Étranger: 15\$

Reproduction permise  
sous réserve d'en  
mentionner la source.

Correspondance:  
Louise Bégin, CND  
1880, rue Sicard, app. 3  
Montréal (Québec) H1V 2X8  
Tel.: 514 252-9072  
louisebegin2@videotron.ca



Catharine A. MacKinnon,  
**Traite, prostitution,  
inégalité,**  
Montréal, M éditeur,  
collection « Mobilisation »,  
2014, 128 p.

Une des grandes figures du féminisme contemporain, Catharine A. MacKinnon, docteure en droits et en sciences politiques, avocate à la Cour suprême des États-Unis et au Tribunal pénal international poursuit son engagement dans le combat pour les droits humains et l'Égalité des sexes. Dans *Traite, prostitution, inégalité* l'auteure développe une position éclairée sur la prostitution. Ce livre présente la version traduite du discours de la juriste prononcé devant divers groupes de femmes, entre autres de l'Afrique du Sud, de l'Argentine, de la Suisse, de la Grande Bretagne, entre 2005 et 2011, et est enrichi pour la publication de nombreuses recherches: trente-deux pages en constituent la bibliographie.

D'entrée de jeu, l'auteure rappelle les points de vue diversifiés sur la prostitution: sujette à l'approbation ou à la tolérance, non souhaitable mais inévitable, apparentée à l'esclavage... Puis, MacKinnon fait connaître les multiples profils des prostituées selon les lieux diversifiés de l'exercice de la prostitution (rues, appartements, maisons closes...) elle-même liée à leur singulière pauvreté. Elle souligne que les proxénètes prennent souvent Leur disponibilité pour du consentement.

Ensuite, elle démontre clairement comment l'industrie du sexe, active dans toutes les régions du monde, entretient une constante violence endémique à travers l'élaboration de divers arrangements prostitutionnels et la création de nombreuses variétés de transactions sexuelles, cette violence exercée par des millions d'hommes, où le corps des femmes s'avère réduit aux plaisirs des autres et où la présence du commerce l'emporte sur l'intégrité de la personne. Ainsi, l'activité génératrice de revenus se

révèle, aujourd'hui, la forme ultime de violence à l'égard des femmes, et devient aussi condamnable que l'esclavage.

Comme les femmes subissent dans la prostitution de nombreuses formes de violence venant des clients, des proxénètes, des autres prostituées, de la population et des forces policières, la création de lois s'impose pour contrer la plus ancienne oppression qui maintient l'inégalité institutionnalisée des sexes.

Cependant, gare à la légalisation de la prostitution qui favorise les prostitueurs et les proxénètes. La réputée juriste croit que la politique adéquate et favorable à la promotion des droits de la personne chez les prostituées doit comporter leur décriminalisation et l'aide conséquente et, à contrario, une criminalisation de leurs acheteurs ainsi que des tiers qui profitent de la prostitution.

Tandis qu'au fédéral, une réforme des règles sur la prostitution ciblant d'abord les clients et les proxénètes figure au calendrier des délibérations, la lecture du discours de Catharine A. MacKinnon devient incontournable. Une autre motivation serait une certaine interprétation du slogan de la Marche mondiale des femmes 2015: « Libérer nos corps, nos terres, nos territoires... »

Ne nous laissons pas rebuter par une calligraphie fine du discours ni par les particulières notes bibliographiques. Aux membres de l'ARDF et autres féministes, la lecture de l'ouvrage permettra peut être de rêver à l'existence d'un monde sans prostitution!

Léona Deschamps, RSR

## «Je te reconnais comme ma sœur»

«Toi dont le corps est exploité  
Qui as grandi dans la misère,  
N'ayant jamais bénéficié  
D'un amour loyal qui libère,  
Je te reconnais comme ma sœur»

Cet extrait du poème d'Aïda Tambourgi, théologienne africaine, permet de sentir de quelle manière nous, membres de l'ARDF, sommes invitées à exercer notre regard et à porter la cause des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution.

### Notre regard

À travers tous les débats, réflexions, prières auxquels nous avons participé depuis plusieurs années au sujet de la prostitution, certaines valeurs faisaient rapidement l'unanimité: dignité de la personne – tout être est sacré –, respect dans la non violence, droit d'avoir les moyens économiques suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels, etc. Cependant, au fil des années, une compréhension plus approfondie des racines de ce phénomène planétaire a permis de développer une analyse féministe rejoignant nos sœurs du monde entier et une certitude s'impose: la prostitution est une institution d'oppression des femmes et ne peut en aucun cas être considérée comme un rapport égalitaire. En effet, bien des facteurs identifiés comme ayant favorisé l'entrée dans la prostitution tels que des agressions à caractère sexuel dans l'enfance et à l'âge adulte, la violence et le rejet affectif, des troubles d'apprentissage, la pauvreté, la toxicomanie, l'hypersexualisation et la banalisation accrue de la pornographie deviennent des terrains favorables pour le marchandisation du corps des femmes au nom du droit des hommes à satisfaire leurs besoins sexuels. Droit pour droit,

dirons-nous! Dès lors, il nous apparaît clairement qu'un des socles de notre combat est celui de l'égalité tel que reconnu dans la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité*: «Aucune coutume, tradition, religion, idéologie, aucun système économique, ni politique ne justifie l'infériorisation de quiconque et n'autorise des actes qui remettent en cause la dignité et l'intégrité physique et psychologique.»

Respect du droit à l'égalité des femmes  
La prostitution ne peut être sortie de son contexte: elle se produit la plupart du temps dans une situation de déséquilibre économique – la prostitution de survie –, de déséquilibre de pouvoir – du crime organisé en passant par les proxénètes et les clients –, de déséquilibre genre – majoritairement des femmes – de déséquilibre entre les rapports Nord-Sud compris sous l'angle des cas de traite à des fins prostitutionnelles. Dans une société patriarcale et capitaliste, les femmes ne décident pas. Elles sont maintenues dans un état de subordination, raison pour laquelle la prostitution constitue une forme très grave de violence à l'égard des femmes, particulièrement des plus pauvres, des femmes autochtones et racisées. Pour toutes, il s'agit d'une atteinte globale à leur dignité. Pourtant, la *Charte canadienne des droits et libertés* reconnaît l'égalité entre les sexes comme un principe fondamental (art. 15 et 28). Or, la prostitution est une négation de cette égalité puisque c'est une institution sociale à l'usage quasi exclusif des hommes qui représentent 99 % des prostitueurs tandis que 90 %

des personnes prostituées sont des femmes et des fillettes.

### Notre engagement

Au-delà de toute position moralisatrice, notre engagement prend différents visages dont celui de la compassion à l'égard des femmes entraînées dans cet engrenage mortifère et le *soin* de ces «Corps disloqués et âmes brisées» selon Judith Trinquart. Ici, un coup de cœur va vers nos sœurs autochtones disparues ou menacées de l'être. D'autres lieux d'intervention bien connus sont toujours nécessaires: lutte contre la violence et la pauvreté, prévention du décrochage scolaire, authentique politique d'éducation sexuelle fondée sur la promotion de relations respectueuses et égalitaires, etc. Pensons également à notre solidarité avec *La Maison de Marthe* à Québec, le Centre *Écoute Vie Accueil* de Trois-Rivières et nos alliances avec le *CATHI*.

Si toutes ces implications nourrissent notre espoir de construire ensemble une société plus juste et plus égalitaire, notre détermination implique nécessairement une action politique, celle d'intervenir collectivement auprès de nos gouvernements pour exiger d'une part, des mesures politiques et sociales globales et cohérentes pour permettre aux femmes de sortir de la prostitution et, d'autre part, que la prostitution soit officiellement reconnue comme un crime contre la personne, une violence contre les femmes et une atteinte à leur droit à l'égalité. Après l'abolition de l'esclavage, place à l'utopie de voir émerger un monde sans prostitution!

# Libérer le corps des femmes, confronter l'industrie du sexe



**Diane Matte,**

Co-fondatrice et travailleuse de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle

Bien ancrées dans un des mythes les plus persistants du patriarcat, celui de la subordination sexuelle des femmes aux hommes, ces formes de violence sont entrées dans l'ère de l'industrialisation via internet et grâce au « tout au marché » du système économique capitaliste. Nous parlons dorénavant d'une industrie multinationale et multimilliardaire. Ce lien toxique entre capitalisme et patriarcat fait partie des obstacles auxquels font face les féministes qui veulent libérer le corps des femmes.

L'industrie du sexe propage plusieurs mensonges dont celui qu'elle est la résultante, sinon l'instigatrice, de la libération sexuelle des femmes et un outil d'affirmation de soi et de satisfaction des désirs des femmes dans une société moralisatrice et répressive. Au premier plan, elle défend le patriarcat dans toute sa simplicité: les hommes ont des besoins sexuels irrépressibles et débriés que les femmes doivent contenir ou combler. Au fil des millénaires, un système politique a construit ce diktat. Les femmes doivent contenir la sexualité des hommes en étant décentes pour ne pas trop les attiser au risque d'être responsables de leurs viols et rester vierges afin d'avoir une valeur ajoutée vis-à-vis des autres femmes jusqu'au mariage. Elles doivent aussi la combler en renonçant à leur droit de dire non à un rapport sexuel dans le mariage ou en acceptant de les servir sexuellement moyennant rémunération dans la prostitution. Le mouvement féministe a, bien sûr, mis à nu ce diktat et fait de la violence qu'il génère envers les femmes, une lutte essentielle pour l'atteinte d'une égalité réelle. Mais cela ne fait pas l'affaire du patriarcat...

L'industrie du sexe a réussi le tour de force de camoufler ses fonctions rétrogrades et patriarcales tout en trouvant des alliés dans divers milieux (droits humains, politiques, universitaires, féministes). Un discours très prégnant défend le choix individuel et l'agentivité des femmes dans cette industrie, rejetant du revers de la main le rôle de soumission sexuelle que les femmes sont appelées à y jouer et auquel chacune, qu'elle soit dans l'industrie ou non, n'échappe nullement. Ceci sans compter la banalisation de la prostitution ou la négation des facteurs amenant les femmes dans la prostitution (pauvreté, violence sexuelle, tromperie, traite, etc.).

Dans ce contexte, le choix de la Marche mondiale des femmes de s'attaquer à l'appropriation du corps et de la vie des femmes dans ses actions de 2015 est très judicieux. Le patriarcat repose sur cette appropriation et la domination. Il induit le désir de conquêtes (de la nature, des territoires, des autres êtres humains) et l'accumulation (de biens, de richesses) sans fin. Amener une réflexion et proposer des actions pour faire un pas de plus dans la libération de nos corps ne peut qu'apporter un nouveau souffle au féminisme d'ici et d'ailleurs.

## La prostitution, un débat d'actualité

La cause *Bedford c. Canada* nous force à réfléchir à cette question de libération du corps des femmes. La décision de la Cour suprême du Canada rendue en décembre 2013 a comme impact de décriminaliser totalement la prostitution et

**N**os luttes féministes nous amènent à réclamer autonomie et dignité pour toutes. Libérer le corps des femmes de toutes formes de violence est résolument au cœur du mouvement féministe. Nous avons pu faire reculer les préjugés les plus tenaces concernant le viol, l'inceste, la violence conjugale, les mutilations génitales, les mariages forcés, etc. La violence des hommes envers les femmes, ou la peur de cette violence, est une réalité quotidienne pour des millions et des millions de femmes et de filles à travers le monde. Nous avons cependant ébranlé sa légitimité et son impunité.

La pornographie et la prostitution (i.e. l'achat de services sexuels) sont les deux formes de violence envers les femmes que l'on refuse toujours de reconnaître.

l'industrie qui s'est développée autour d'elle au Canada.

En effet, cette cour a jugé inconstitutionnels nos articles du Code criminel interdisant la tenue d'une maison de débauche (art. 210), le fait de vivre de la prostitution d'autrui (art. 212(1)(j)) et la sollicitation à des fins de prostitution (213(1)(c)) tel que le demandaient les requérantes dans cette cause. Ces articles ont été jugés contraires à l'article 7 de la Charte canadienne des droits et libertés garantissant le droit à la sécurité.

La Coalition des femmes pour l'abolition de la prostitution<sup>1</sup>, mise sur pied en 2010 afin d'intervenir dans cette cause, souhaitait des changements au Code criminel afin de reconnaître le droit des femmes dans la prostitution à vivre en sécurité. En fait, le code criminel a toujours considéré la prostitution comme une question de « désordre public » avec laquelle on doit composer et la répression s'est toujours abattue sur le dos des femmes en premier lieu.

La Coalition demandait donc aux juges de maintenir la criminalisation des proxénètes et des clients et de reconnaître que la prostitution était avant tout une pratique inégalitaire et que les articles devaient s'appliquer de façon asymétrique. C'est-à-dire, ne pas criminaliser les femmes, mais ceux qui les exploitent.

La Cour a plutôt opté pour une interprétation étroite du concept de sécurité, mettant dans le même panier l'impact des articles du Code criminel sur les

femmes et sur les clients prostitueurs et les proxénètes. En décembre dernier, c'est donc au nom de la sécurité des femmes, que l'industrie du sexe, et le patriarcat, se sont vus accorder le droit implicite de poursuivre l'exploitation sexuelle des femmes.

Cependant, la Cour reconnaissait que les objectifs de la loi pourraient être différents et leur interprétation de la validité des articles du Code en regard de l'article de la Charte des droits et libertés concernant la sécurité aurait alors été possiblement différente.

En juin dernier, le gouvernement canadien s'est donc attelé à donner de nouveaux objectifs aux articles du Code criminel canadien concernant la prostitution. Pressé de toutes parts par les féministes abolitionnistes et leurs alliés, le gouvernement a déposé à la Chambre des communes un projet de loi modifiant fondamentalement le Code criminel et son traitement de la prostitution. Le préambule de la loi reconnaît clairement la prostitution comme une forme de violence envers les femmes. Dans ce projet de loi, la criminalisation de l'achat de services sexuels est explicitement interdite ainsi que le fait de vendre ou de profiter de la vente des services sexuels d'une autre personne. Le plus grand changement réside probablement dans le fait qu'un gouvernement reconnaisse l'exploitation sexuelle comme un crime contre les personnes (en l'occurrence, très majoritairement les femmes).

Aucune ambiguïté ne persiste, le projet de loi reconnaît « *les dommages sociaux causés par la chosification du corps humain et la marchandisation des acti-*

*vités sexuelles* » et affirme qu'il « *importe de protéger la dignité humaine et l'égalité de tous les Canadiens et les Canadiennes en décourageant cette pratique qui a des conséquences négatives en particulier chez les femmes et les enfants* ». Évidemment, cette loi, lorsqu'elle sera adoptée, fera l'objet d'une nouvelle contestation, c'est ce que le lobby pro industrie du sexe a déjà clairement annoncé. Il demeure que nous aurons quelques années pour faire cheminer l'idée que l'achat d'actes sexuels est incompatible avec l'égalité pour toutes les femmes et pour la libération du corps des femmes.

Ce projet de loi ne règle pas tout, loin de là ; les conservateurs ont maintenu une forme de criminalisation des femmes afin de satisfaire leur base militante de droite. Il faut faire disparaître cet article. Cependant, il faut aussi s'assurer que les partis d'opposition maintiendront les objectifs de la loi si l'un d'eux défait le gouvernement actuel en 2015.

Beaucoup reste à faire, mais lorsqu'on croit fermement au besoin de « libérer le corps des femmes » tel que le propose la Marche mondiale des femmes, il faut vouloir plus pour les femmes que la prostitution et vouloir plus pour les femmes dans la prostitution.

1. La Coalition des femmes pour l'abolition de la prostitution, mise sur pied par la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle et le Vancouver Rape Relief and Women's Shelter, est composée de 7 groupes nationaux ou provinciaux incluant l'Association canadienne des femmes autochtones qui a, depuis 10 ans, adopté une politique abolitionniste. Pour plus d'informations, voir le site [www.abolitionprostitution.ca](http://www.abolitionprostitution.ca)

## SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Le 6 juin 2014, douze femmes religieuses ont répondu à l'invitation de souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'ARDF-Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le cadre d'un déjeuner-rencontre. Voici un bilan du membership: environ 29 religieuses de communautés différentes sont venues au comité régional; 18 ont participé entre un an et vingt ans.

Anciennes et membres actuelles ont souligné avec émotion les cinq compagnes décédées en cours de route. Les invitées se sont exprimées sur ce qu'elles renaient de leur implication à l'ARDF: un lieu de libre parole, d'évolution dans la cause des femmes, de créativité, de solidarité avec d'autres réseaux de femmes, de conscientisation des oppressions, de croissance comme femme et comme femme religieuse féministe! Un survol de l'histoire de l'Association a été réalisé avec les 3 chroniques de *Reli-Femmes* 2013-2014 concernant la région et avec des photos rappelant de beaux souvenirs! Fierté et joie partagées dans ces retrouvailles en toute simplicité. Voilà pour le passé et voici le projet pour la présente année. Avec le souci de continuer une certaine présence dans les milieux sociaux touchant les femmes tout en respectant les forces et les limites de chacune, chaque membre de



Saguenay, 6 juin 2014

l'ARDF-Saguenay-Lac-Saint-Jean portera une attention spéciale et se fera disponible, dans la mesure de ses capacités, aux événements d'ici et d'ailleurs. Le contexte de coupures dans les programmes

gouvernementaux, le projet de loi fédérale (C-36) sur la prostitution, la préparation de la Marche mondiale des femmes 2015 et les interpellations des réseaux alliés nourriront les engagements et les échanges lors des 4 rencontres du comité régional de l'ARDF-Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Source: Françoise Gagnon, NDBC

## RIMOUSKI

Dans la foulée du Plan d'action 2012-2015 de l'ARDF, les personnes présentes à la rencontre d'avril 2014 ont opté pour les ressourcements liés aux objectifs à poursuivre:

- 23 octobre 2014 - Les femmes et l'exploitation des mines: se soucier de l'exploitation des mines dans le Bas Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie et l'Île d'Anticosti en tenant compte de la protection de l'eau et de l'environnement selon l'objectif 1 du plan d'action.
- 19 février 2015 - Les célébrations des chrétiennes de l'Autre Parole: célébrer autrement en se sensibilisant aux pratiques des femmes de l'Autre Parole selon l'objectif 3 du plan d'action)

- 8 mars 2015 - Participation aux activités du milieu et animation intercongrégationnelle selon le thème proposé par les responsables de la Marche mondiale des femmes 2015
- 23 avril 2015 - La Marche mondiale des femmes: explorer les diverses libérations à poursuivre selon le thème «Libérer nos corps, nos terres, notre territoire» de la version 2015 de la Marche mondiale des femmes. Cibler l'importance du ralliement des féministes à Trois-Rivières le 17 octobre selon l'objectif 2 du plan d'action).

L'équipe est heureuse de ce projet

Source: Léona Deschamps, RSR

## ESTRIE

Le deuxième objectif du plan d'action 2012-2015 est atteint et continuera de l'être cette année par «l'écoute» et le support des femmes qui vivent des situations déchirantes dans leur milieu de vie. Il y a aussi les milieux de vie de chaque membre de l'équipe où une aide précieuse d'écoute, de service et d'accompagnement est apportée. Un lien avec

l'Office de la famille est aidant pour l'action auprès de certaines familles.

Voilà, en quelques lignes, ce qui se traduira en de nombreuses heures de don et de solidarité.

Source: Denise Roy, PSSF

## MONTREAL

Le 16 septembre, 30 sœurs vivaient des retrouvailles pour célébrer le lancement de l'année. On y a présenté le thème de la Marche mondiale des femmes: «Libérer nos corps et nos territoires», en tentant d'en mieux saisir le sens. Les participantes ont pris conscience de l'impact des systèmes d'oppression sur les femmes et particulièrement chez les femmes autochtones.

Il a donc été proposé de développer une collaboration et une solidarité avec elles pour apprendre les unes des autres, afin de mieux connaître leur vécu et communier à leur spiritualité.

Voici quelques activités suggérées en lien avec le deuxième objectif du plan d'action de l'association:

- 4 octobre: Vigile de solidarité avec les femmes autochtones afin de demander une enquête sur la disparition des femmes;
- 9 octobre: Conférence offerte par le CATHII sur la traite des femmes et des filles autochtones;



### Montréal, 16 septembre 2014

- 8 novembre: Journée de formation avec des femmes autochtones;
- 22 février: Journée de sensibilisation et de formation sur la MMF.

Source: Nicole Bernier, CND

## MAURICIE

À l'occasion du lancement de l'année, l'élaboration du plan d'action est au cœur de la rencontre.

- Une activité intéressante porte sur l'expérience de la grille de neuf pages appliquée à une publicité sexiste et dont le résultat est envoyé à M<sup>me</sup> Chantal Locat du CNCPS. Un exercice d'ouverture sur le monde de notre temps.
- Une rencontre sur «La traite des être humains» donnée par une membre Micheline Trudel, de même qu'une demi-

journée de formation sur le gaz de schiste, est ouverte à notre entourage.

- Des participations de nos membres sont assurées pour le Forum André-Nault: «Quelle Église voulons-nous?», avec Femmes et Ministères, «40 ans de ténacité» et pour le groupe Intelligence et Foi.

Source: Rita Lafrenière, OSU

## QUÉBEC

Réunies pour le lancement de l'année, les membres de l'ARDF de la région de Québec ont reconduit les objectifs 2 et 3 pour l'année 2014-2015. Des activités sont prévues: selon l'objectif 2, assister à la conférence de Judith Trinquart, spécialiste française des conséquences de la pratique de la prostitution sur les femmes, présentée par la Maison de Marthe et CLES; appuyer les actions contre la traite humaine et intervenir auprès des élus de nos circonscriptions; travailler à la préparation de la Marche des femmes de l'automne 2015 et y participer.

Le groupe envisage aussi, selon l'objectif 3, une participation à une formation à l'analyse féministe offerte par *Femmes et ministères*, une relance dans les groupes communautaires à propos du langage inclusif, la participation à des activités du groupe Le Parvis et une autoformation à partir d'articles de Micheline Lagüe «Des mots et des hommes, le partenariat piégé à sa source» et d'Ivone Gebara, «Le pape François et la théologie féministe». 4 rencontres, d'une demi-journée chacune, sont prévues.

Source: Louise Turmel, RJM

## Montréal entre en scène

Le 24 octobre 1981, 350 religieuses prennent d'assaut la polyvalente Saint-Henri, toutes disposées à entrer dans une réflexion sur... la femme! Des personnes-ressources répondront à leur attente. Saluons cette heureuse initiative du *Comité de promotion de la femme du diocèse de Montréal*.

Très tôt, le Groupe de travail, dont la *répondante* de chaque congrégation est membre, se donne un plan d'action. Durant les années 82-83, six *mini-colloques* en assurent la mise en œuvre dans la région. Des représentantes de groupes féministes seront aussi accueillies lors d'une rencontre. En 1984, 37 membres déposent à l'assemblée annuelle de la CRC un mémoire intitulé *Témoignages et recommandations*.

En juin 1986, Le Groupe de travail se mue en une association vouée à la promotion *des femmes*. Montréal se charge de souligner cet heureux événement. Une célébration festive rassemblera les congrégations francophones au Centre Saint-Pierre, le 9 novembre de la même année. Jeux de rôles, buffet-causerie, rite d'envoi et autres activités figurent au programme

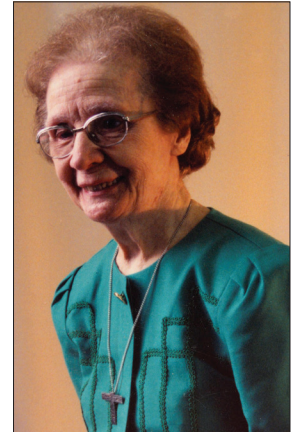
De 1981 à 1987, un comité de répondantes organise les rencontres intercommunautaires en partenariat avec l'Office des religieux du diocèse. À défaut d'une autre structure, les répondantes vivent une belle expérience de sororité lors de la rencontre annuelle du Groupe de travail.

Jeanne Gareau, SSA

Réjeanne Dubé, NDA  
et Fernande Themens

## Hommage à une pionnière

Sœur Marie-Reine Gravel, SASV, nous quittait en janvier 2014 à l'âge de 101 ans. Si l'ARDF existe, c'est peut-être parce qu'elle a dit oui à un appel, elle qui a agi comme « personne-agente de liaison » à l'origine du Groupe de travail. Hommage à cette femme d'envergure, courageuse et visionnaire, pionnière de la promotion des femmes chez les religieuses d'ici.



## Reconnaissance à une théologienne féministe

Le 10 septembre 2014, lors du deuxième Congrès international sur religion, médias et culture, notre amie et complice Ivone Gebara s'est vue décerner *in absentia* un doctorat *Honoris Causa* en reconnaissance de ses 30 années d'engagement terrain, avec les femmes brésiliennes, comme théologienne féministe et de la libération.

## Un cri du cœur

Le chant de Tanya Taguq, une femme inuite, éclate à Toronto le 22 septembre 2014. Avec sa voix vibrante, elle chante la souffrance des peuples autochtones. À la fois douce et tranchante, sa voix lui a permis d'être gagnante du prix Polaris. Elle déclare que la demande au Premier ministre canadien de lancer une enquête face aux meurtres et aux disparitions des femmes, ce n'est qu'une première étape, car il faut aussi éliminer les problèmes socio-économiques.

## Un discours poignant aux Nations unies

L'actrice Emma Watson invite femmes et hommes à appuyer le combat pour l'égalité des sexes. Peu après son discours, Emma a été la cible de menaces: « Emma, tu es la suivante », disait un site prêt à publier des photos de l'actrice nue pour la punir de ses paroles. Elle fait la promotion de la mixité du combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Une approche contestée par certains groupes féministes.